



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora
91000 ÉVRY

David Roussel : 07 69 45 57 42
Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



Déclaration CSA SD carte scolaire de rentrée le jeudi 05 septembre 2024

Madame la DASEN de l'Essonne,
Chers collègues,

Par cette déclaration, la Fédération FO de l'Enseignement de l'Essonne s'adresse à tous les personnels de l'Éducation Nationale du département.

La Fédération FO de l'Enseignement de l'Essonne, la FNEC FP FO 91 dénonce le coup de force contre l'École publique que constitue l'organisation de la rentrée scolaire par un gouvernement et une ministre dont la politique a été désavouée à trois reprises aux élections européennes et législatives.

Sans majorité depuis le 7 juillet, démissionnaire depuis le 16 juillet, ce gouvernement est maintenu en place par le Président Macron au nom de la « gestion des affaires courantes ». Il s'agit par ce stratagème antidémocratique d'empêcher la hausse immédiate du SMIC et du point d'indice des fonctionnaires, de commencer l'application de la contre-réforme des retraites, de poursuivre la politique de privatisation des services publics, de cadeaux fiscaux et d'exonération de cotisations sociales au profit du patronat et des actionnaires...

Il s'agit comme l'a dit le 26 août le Président du MEDEF de maintenir une « politique pro-business ».

Au nom des « affaires courantes », ce sont plus de 1160 décrets, arrêtés et textes réglementaires qui ont été publiés depuis le 7 juillet, c'est l'annonce d'un budget d'austérité, avec près de 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires s'ajoutant aux mesures imposées par décret en début d'année 2024, c'est la poursuite des contre-réformes contre l'Enseignement public et le statut de fonctionnaire d'État (PACTE, pilotage par l'évaluation, acte 2 de l'école inclusive).

Comme si de rien n'était, la ministre démissionnaire Belloubet a annoncé dans sa conférence de presse du 27 août une année scolaire sous le signe de la poursuite des réformes. Eh bien non, pour FO, ce n'est pas acceptable !

Pourquoi devrions-nous encore supporter :

- le maintien du « choc des savoirs », contre-réforme rejetée massivement l'an passé par les enseignants et les parents d'élèves ?
- les 650 suppressions de postes du budget de l'Éducation Nationale 2024 adopté par 49-3 et qui ont comme conséquence un manque de moyens à tous les niveaux ?
- l'incapacité organisée du ministère à recruter des enseignants en nombre suffisant alors que nous manquons cruellement de professeurs ?
- l'absence de personnels pour assurer les remplacements ?
- l'absence de personnels et de places dans les structures spécialisées pour les élèves en situation de handicap et en grande difficulté scolaire ?
- l'absence d'une médecine scolaire ?

- les centaines d'heures d'accompagnement pour des élèves en situation de handicap non assurées et les centaines d'élèves en attente d'une place dans un établissement spécialisé ?
- l'évaluationite et la réunionite ... ?

Pourquoi devrions-nous encore subir :

- près de 30 % de baisse de pouvoir d'achat en 25 ans, nos salaires n'ayant jamais suivi la hausse des prix ?
- une contre-réforme des retraites empêchant de nombreux collègues de prendre leur retraite dès la rentrée et conduisant à la réduction du montant des retraites car qui aura la santé pour travailler jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite à taux plein ?
- l'absence de statut de fonctionnaire pour les plus de 100 000 AESH (à 99% des femmes) qui travaillent dans les établissements scolaires et qui sont payés en dessous du seuil de pauvreté ?
- le maintien de l'arbitraire instauré par le P.P.C.R. dans le déroulement de carrière, et des contre-réformes Macron-Blanquer de mise en place du management patronal : évaluation d'écoles, inspection des directeurs dans le cadre de la loi Rilhac... ?
- la disparition des C.H.S.C.T. (loi Dussopt-Macron) alors que l'amiante pollue de nombreux établissements, que les burn-out deviennent une affection courante, que les agressions se multiplient... ?
- l'absence d'une médecine du travail effective ?

Pour la FNEC FP FO 91, ce gouvernement démissionnaire n'a aucune légitimité à se maintenir pour poursuivre ses contre-réformes !

Concernant la carte scolaire, quelle honte de devoir « pleurer » pour obtenir des ouvertures de classe totalement légitimes et pour éviter des fermetures, en raison des politiques de rigueur budgétaire pour les services publics.

Nous revendiquons l'ouverture immédiate des postes partout où les collègues en font la demande. Les professeurs des écoles, des collèges et de lycées sont des professionnels qui veulent dans l'intérêt du service public et de leurs élèves assurer sereinement et efficacement leur mission d'enseignement. Ils ne peuvent le faire dans des classes trop chargées ! La pédagogie ne compensera pas l'austérité !

200 milliards sont accordés chaque année aux entreprises, sans condition, sans contrepartie, sous forme de niches fiscales, d'exonération de cotisations sociales, faisant de notre pays l'eldorado des dividendes boursiers tandis que notre Éducation Nationale est de plus en plus dans l'impossibilité d'accomplir sa mission à l'instar de l'Hôpital public pour s'en tenir à ce seul exemple.

La FNEC FP FO 91 revendique l'annulation de toutes les fermetures de classes, l'ouverture de classes pour améliorer les conditions de travail de nos collègues et les conditions d'apprentissage des élèves, la création des postes de Titulaires Remplaçants à hauteur des besoins et pour qu'il n'y ait plus d'absences non remplacées, dans le respect des personnels, des élèves et de leur famille.

Face à la pratique autoritaire du pouvoir du Président Macron qui met dangereusement en cause la démocratie, la Fédération nationale FO de l'Enseignement refuse de lui apporter la moindre caution !

La Fédération FO de l'Enseignement ne peut jouer en Essonne la figurante dans ce CSA SD carte scolaire ; cette instance consultative réunie aujourd'hui pour la forme, dans laquelle il n'y a rien à vraiment discuter parce que tout est verrouillé par un gouvernement démissionnaire. En effet, même en cas de vote unanime contre votre proposition de carte scolaire, vous pourrez, Madame la Directrice Académique, même si factuellement vous y êtes contrainte, ignorer le vote des représentants des personnels qui eux sont légitimement élus par les personnels.